République française

Département de l'Hérault

COMMUNE CAUSSE DE LA SELLE

Séance du 11 décembre 2019

Membres en exercice : 10	Date de la convocation: 05/12/2019
Présents : 10	*L'an deux mille dix-neuf et le onze décembre à 18 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée,s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH*
Votants: 10 **Abstention:0** **Contre:0** **Pour: 10**	**Présents :** Philippe DOUTREMEPUICH, Thérèse DUSFOUR, Michel VIALLA, Françoise MELLADO, Eric BALJOU, Serge COMBETTES, Françoise BERTRAND, Hélène HERRADA, Patrice CHAPTAL, Anne-Marie CAUSSE **Excusés:** **Absents:** **Représentés:**
	Secrétaire de séance: Patrice CHAPTAL

Objet: Demande de Subventions Aménagement et sécurisation Traversée Village Phase 2 - 2019_044

Monsieur le Maire expose au Conseil que les travaux concernant l'aménagement et sécurisation traversée du village (Phase 2) peuvent bénéficier de subventions auprès de nos partenaires financiers, tel l'Etat (DETR), Le Conseil Départemental, La Région Occitanie, La Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup.

Ouïes les explications de Monsieur le Maire,
Le Conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

DECIDE de présenter le dossier Aménagement et sécurisation de la traversée du village d'un montant de 55 546.90€ HT auprès de tous nos partenaires financiers, tel l'Etat (DETR), Le Conseil Départemental, La Région Occitanie, La Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup, afin d'obtenir des subventions les plus élevées possible.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an ci-dessus,

Le Maire
Philippe DOUTREMEPUICH